Association vaudoise pour les Droits des Femmes No 82 novembre 2022

GAZETTE

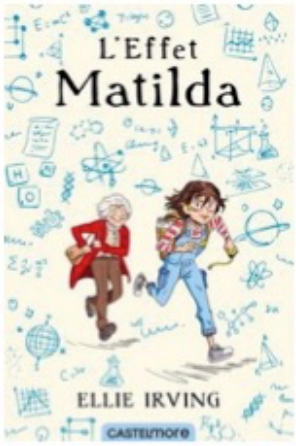

ADF-vaud
Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, vschussele@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie de Marcelin

Sommaire

2 Editorial *Martine Gagnebin*

Société

3 L'effet Matilda *par Martine Gagnebin,*
4 Une place pour une artiste *par Viviane Schusselé*
4 Gertrude Montet Girard *par Martine Gagnebin et Paule Genillard*
6 Renée Delafontaine commémorée aux Bergières *par Viviane Schusselé*
7 AIF : les filles dans le monde *par Martine Gagnebin*
11 Egalité : où en sommes-nous *par Martine Gagnebin*
11 Une battante qui relève les défis, un modèle pour nos jeunes *par Chistiane Schaffer*
13 Femmes en Suisse et pauvreté *par Martine Gagnebin*
13 La vie de l'ADF *par Martine Gagnebin*

Divers

8 La Bibliothèque des Femmes de Lausanne – Simone Chapuis-Bischof *par Christine Knobel*
9 Brèves
15 Appel à nos membres
16 Agenda

Editorial *par Martine Gagnebin*

Il y en a eu, des événements féministes en ce début d'automne ! A vous donner le tournis ! De quoi nous réjouir, de quoi constater que notre « escargot »* avance tout de même. Voyez plutôt :

Il y a eu la bonne nouvelle du « Seul un oui est un oui » dans la révision du droit pénal sexuel. Ce n'est encore que la recommandation de la Commission des affaires juridiques du Conseil national, mais c'est déjà un grand pas de franchi.

Il y a eu la votation sur la réforme de l'AVS. Le résultat a fait plaisir à certaines et causé la colère de beaucoup d'autres.

Il y a eu le soutien, dans la rue, aux femmes d'Iran, qui risquent leur vie en réclamant la liberté.

Il y a eu des films et des conférences, des expositions et des rétrospectives. Des prix décernés : Women's World Summit, Nobel, Médaille Fields, 5 prix suisses de littérature.

Il avance donc notre escargot. Mais sa trace n'est pas rectiligne. Il est contraint à parfois s'arrêter et cela nous déçoit, nous énerve ou nous blesse. La pauvreté des femmes augmente, partout dans le monde et en Suisse aussi. Certains droits sont menacés ou même balayés, comme celui à l'avortement aux Etats-Unis. Les Afghanes sont contraintes de retourner dans l'ombre au mépris des promesses non tenues. Quelles solidarités de notre part ?

Dans ces lumières et ces ombres, ces espoirs et ces déceptions, ces chants et ces craintes, je vous souhaite une bonne lecture de cette Gazette.

**Allusion à cet escargot géant traîné dans les rues de Berne en 1928 lors de l'Exposition suisse du travail féminin (SAFFA). Une manifestation des suffragistes pour illustrer la lenteur de « la marche du suffrage féminin en Suisse ».*

L'effet Matilda *par Martine Gagnebin*

L'Allée Matilda a été inaugurée Vendredi 27 septembre 2019 en présence de **Philippe Raimbault,** président de l'Université fédérale Toulouse Midi, **Françoise Ampoulange,** maire de quartier (Saint-Michel, Le Busca, Empalot, Saint-Agne) et **Francis Grass,** conseiller métropolitain de Toulouse Métropole, adjoint au maire, en charge de la culture..

Cette allée Matilda accueille le Quai des savoirs et l'Accueil-Welcome Desk de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées : un espace dédié aux étudiants pour faciliter leurs démarches au moment de leur installation et leur intégration sur le site de l'académie de Toulouse. L'Accueil - Welcome Desk a accueilli depuis son ouverture en 2015 plus de 230 000 étudiants. Il est ouvert toute l'année (c'est le seul en France) pour tous les étudiants, français et étrangers avec présence permanente de la Caf, du Crous, du rectorat et de la préfecture de haute Garonne et une présence ponctuelle de la CPAM. C'est aussi un lieu d'accueil pour les chercheurs.
L'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées bénéficie du label Bienvenue en France, délivré par Campus France, et du label Euraxess.

L'effet Matilda désigne le déni ou la minimisation récurrente sinon systémique de la contribution des femmes scientifiques à la recherche, dont le travail est souvent attribué à leurs collègues masculins. Matilda fait donc référence à la militante féministe américaine du XIXe siècle Matilda Joslyn Gage. Celle-ci avait remarqué que des hommes s'attribuaient régulièrement les pensées intellectuelles des femmes et leurs contributions souvent réduites à des remerciements et bas de pages.

Quelques « victimes » de l'effet Matilda :

Ada Lovelace Mileva ManEinsteinr Jocelyn Bell Rosalind Franklin

Ada Lovelace, qui a écrit, créé, le premier algorithme, en 1842 déjà !
Mileva Maric-Einstein, épouse du grand Albert, qui a collaboré aux recherches sur la théorie de la relativité. Citation d'A. Einstein : « Comme je serai heureux et fier quand nous aurons tous les deux ensemble mené notre travail sur le mouvement relatif à une conclusion victorieuse ! »

Jocelyn Bell, radioastronome : elle construit un radiotélescope en 1967 pour étudier les quasars, et plus tard les pulsars, sous la direction d'Anthony Hewish ; et c'est lui qui obtient le Nobel de physique en 1974.

Rosalind Franklin joue un rôle capital dans la découverte de la structure de l'ADN. Ce sont ses collaborateurs seuls qui sont nobélisés en 1962.
La Gazette (No 77) a déjà parlé de Trotula de Salerne et de son traité de gynécologie, au XIe siècle.
Et il y en a certainement d'autres encore.

Une place pour une artiste *par Viviane Schusselé*

Aloïse Corbaz nait le 28 juin 1886, septième enfant d'un père alcoolique, employé des postes. A 11 ans, sa mère décède et sa sœur aînée Marguerite dirige la famille. Aloïse rêve de devenir cantatrice. Successivement elle s'inscrit à l'école professionnelle de couture et devient surveillante de pensionnats.

Elle tombe follement amoureuse d'un prêtre défroqué. Pour mettre terme à cette idylle, Marguerite l'envoie en Allemagne en tant que gouvernante où elle tombe amoureuse de l'empereur Guillaume II.

En 1918, de retour en Suisse elle est hospitalisée à Cery pour schizophrénie. Lors de son séjour, le Professeur Hans Steck détecte son penchant pour les arts graphiques.

Dès 1920 elle est définitivement internée à l'asile de la Rosière à Gimel où elle dessine tout en assumant son travail de lingère ; pour ce faire elle utilise des supports de récupération avant de recevoir du matériel fourni par des médecins et des infirmières.

En 1947, elle rencontre le peintre Jean Dubuffet, qui accueille dans sa propre collection d'Art Brut les créations d'Aloïse

L'artiste décède le 5 avril 1964. Cette année, dans le quartier du Pré-du-Marché, la ville de Lausanne baptise une place en son honneur.

Gertrude Montet Girard *par Martine Gagnebin et Paule Genillard*

En mars 2021, nous avions déjà parlé de cette allée, à La Tour-de-Peilz, ayant reçu le nom de celle qui fut pionnière en politique, conseillère nationale très active dans les objets en faveur des femmes, présidente de l'ADF-Vaud : Gertrude Montet Girard. La pandémie ne permettait alors pas de grands rassemblements. Mais depuis le 27 juin dernier, c'est chose faite : discours, éloges, souvenirs, apéritif, tout était réuni pour rendre hommage à cette femme engagée, à qui les Vaudoises et les Vaudois doivent beaucoup.

Discours de Paule Genillard :

Lors de cette inauguration, la fille de Gertrude Montet, Madame Paule Genillard, n'a pu être présente. Elle avait cependant préparé un discours qui a été lu par une membre de la famille. Et nous avons jugé bon de le transcrire ici.

« C'est grâce à la femme politique que nous avons le plaisir d'être réuni-e-s aujourd'hui. C'est donc à cette femme-là, à ses idées, à son combat et non à la mère qu'elle a été pour moi que j'adresse cet hommage. Ce sont ses victoires, ses actions, son engagement, son héritage qui m'inspirent ces paroles et ces idées.

Je vous épargnerai donc mes souvenirs de petite fille et une longue énumération de faits et de dates !

Parmi ces idées, j'en ai retenu deux que j'ai choisi de vous présenter aujourd'hui. La première c'est le « Nom de jeune fille » et la seconde dont on simplifiera le nom en « Travail égal, Salaire égal ».

Le Nom de jeune fille

Gagnée par ma mère, cette idée devait permettre aux femmes une identité égale à celle des garçons qui gardaient leur nom. J'ai donc cherché ce nom sur le faire-part de naissance que j'avais retrouvé dans les papiers de ma mère. Il était rédigé comme suit :

Madame et Monsieur Frédéric Montet ont la joie de vous annoncer la naissance de la petite Gertrude.

Dans ce faire-part on trouve pour commencer Madame et Monsieur (normal, il faut être deux pour faire un gosse), et ensuite Frédéric, c'est le prénom de mon grand-père et finalement…Montet. Il y a une dame, on commence par ça, mais ensuite il ne reste que mon grand-père, je l'aimais bien, mais quand même, qu'il soit le seul à être responsable de la naissance de ma mère m'agaçait.

Et je me suis mise à réfléchir…Dans un couple, il y en a un qui doit renseigner sur le passé et l'autre qui doit être tourné vers l'avenir. Le nouveau-né aura donc comme nom de famille celui des deux qui regarde vers le passé.

La femme, elle portera le nom de son père jusqu'à ce qu'elle rencontre son futur mari et qu'elle fonde une nouvelle famille.

Ce qui aurait dû figurer sur le faire-part de naissance, c'est le prénom de ma grand-mère, seul terme qui nous concerne et qui va nous suivre toute notre vie. Notre seule caractéristique, femme et homme, c'est notre prénom ! J'aurais souhaité que le faire-part de la naissance de ma mère s'énonce ainsi :

Madame et Monsieur Fanny et Frédéric Montet ont la joie de vous annoncer la naissance de Gertrude.

Dès qu'il a été possible, ma mère a décidé de changer de nom de famille, quittant le nom de Girard-Montet pour celui de Montet Girard, le nom de l'allée qui nous réunit. Elle est arrivée au Greffe de La Tour-de-Peilz pour demander de reprendre son nom de jeune fille. Le greffier lui a dit : ne faites surtout pas ça ! Plus personne ne vous reconnaîtra !

Et le greffier avait diablement raison : aujourd'hui certains moteurs de recherche ne connaissent pas Montet Girard, ils l'ignorent complètement.

Et pourquoi ? Parce que mon grand-père est mort sans avoir de descendance masculine et par conséquent le nom de Montet s'est éteint avec lui dans les années 50.

Travail égal, salaire égal

1981 : art.4, al.2 Cst. *« L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale. »*

Cette seconde votation gagnée par ma mère, et qui n'est toujours pas appliquée partout et seulement dans des cas particuliers m'inspire des réflexions plus nuancées. C'était plus difficile et surtout me plaisait moins…….

Paule Genillard développe ensuite des arguments sur la notion de « valeur égale » énoncée dans l'article constitutionnel. Elle dit « rêver » d'une sorte de bourse payée à chacun, sans idée aucune de profit, qui soit une Assurance Vie Sécurité et non pas une Assurance Vieillesse et Survivants. Et elle termine en disant :

Si cette idée me tient tant à cœur, c'est que je suis sûre que ma mère s'attellerait à la tâche et trouverait le moyen de la traduire politiquement.

Ne pas lancer des idées de cet ordre justement aujourd'hui, ne pas réfléchir à cela nierait tout ce qui a fait la vie de ma mère, nierait le combat politique avant-gardiste qu'elle a mené avec succès et que les jeunes femmes et les hommes d'aujourd'hui doivent continuer à mener.

Paule Genillard est prête à discuter avec quiconque est intéressé par cette idée. 021 323 94 35

Renée Delafontaine commémorée aux Bergières *par Viviane Schusselé*

Renée Delafontaine ouvre en 1955 à la rue des Aubépines, les Matines, future Fondation Renée Delafontaine. La Fondation déménage ensuite à l'avenue des Bergières 35. C'est sur le muret de cette maison que la Ville de Lausanne a apposé une plaque commémorative en son honneur le 30 septembre 2022.

Née en 1921 à Montchervet (Puidoux) où elle a vécu toute sa vie, Renée Delafontaine manifeste très jeune un grand intérêt pour les arts et les enfants en situation de handicap mental. Après une formation aux Beaux- Arts et en psychologie, elle intervient à la Clinique psychiatrique de Bel-Air (Genève), travaille comme assistante du professeur André Rey et partage la responsabilité d'un internat.

Renée Delafontaine consacre sa vie pour que «chaque être soit aidé à se réaliser dans toute la plénitude de ce qu'il peut» (Renée Delafontaine, *Mon testament spirituel, 1986*). Cette pédagogue hors du commun ouvre en 1955 à Lausanne le premier externat pour personnes en situation de handicap mental, Les Matines.

Renée Delafontaine continue son œuvre de pionnière notamment par la création du Service éducatif itinérant en 1956. Elle ouvre ensuite en 1963 le premier atelier de formation L'Elan. Puis, la Cordée ouvre ses portes en 1968 proposant des ateliers socio-professionnels aux bénéficiaires. Son action influence la mise sur pied, dans le canton de Vaud, de l'enseignement spécialisé et de la formation des professionnel·le·s de l'action sociale.

En 1981, elle reçoit le titre de docteur honoris causa de l'Université de Lausanne. Elle est, en 1997, la première femme à se voir décerner le Prix de Lausanne.

Sources Ville de Lausanne

AIF : les filles dans le monde *par Martine Gagnebin*

En juin a eu lieu à Genève la 50e session du Conseil des Droits de l'homme. Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies a tenu à y rencontrer les ONG accréditées.

A cette occasion une des représentantes de la Suisse au sein du comité de l'Alliance internationale des femmes (IAW / AIF), Sibylle von Heydebrand, a prononcé une déclaration demandant de placer les droits des filles et des jeunes femmes au centre des préoccupations, car elles sont parmi les populations les plus vulnérables. Ci-dessous l'essentiel de son intervention :

- Les filles de moins de cinq ans sont trois fois plus susceptibles d'être touchées par la malnutrition que les garçons de moins de cinq ans.
- Dans les pays en développement, une fille sur trois n'achève pas l'enseignement primaire, principalement parce qu'elle passe huit fois plus de temps à faire le ménage. En conséquence, il y a 96 millions de filles analphabètes âgées de 15 à 24 ans, contre 57 millions de garçons analphabètes. – Presque deux fois plus de filles que de garçons ne savent ni lire ni écrire.
- Chaque jour, 25'000 filles sont victimes de mariages forcés.
- La grossesse est la principale cause de décès chez les filles de 15 à 19 ans.
- 50% des agressions sexuelles dans le monde concernent des filles de moins de 16 ans.

Dans de nombreux pays, les filles sont les premières victimes lorsque les droits humains des enfants sont violés. Non seulement en raison de leur âge et de leur sexe, mais d'autres facteurs peuvent être ajoutés, tels que la pauvreté, le handicap ou l'appartenance à une minorité.

Alors que nous vivons en temps de crise, – la crise climatique et les conséquences du Covid-19, la guerre toute proche, l'avenir énergétique même ici, les tensions politiques exacerbées – les inégalités entre les sexes augmentent encore.

Sibylle von Heydebrand a rappelé la promesse centrale de l'Agenda 2030 : Ne laisser personne de côté. Et elle a fortement insisté : **Ne laissez aucune fille de côté !**

A gauche : Sibylle von Heydebrand

Bibliothèque des Femmes de Lausanne — Simone Chapuis-Bischof *par Christine Knobel*

Le catalogage des livres touche à sa fin

Beaucoup de choses se sont passées à la Bibliothèque des femmes depuis la parution de la dernière gazette de l'ADF.

Nous avons reçu une subvention de 2000.- du Zonta Club pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur ainsi que la somme de 5500.- de la fondation Michalski pour l'achat du logiciel bibliomaker. Deux jours de formation ont été nécessaires pour nous familiariser avec cet outil.

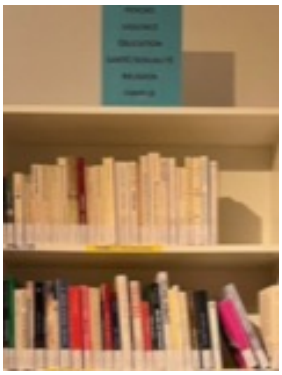

Toute l'équipe s'est ensuite retrouvée plusieurs fois par semaine dans la salle de la bibliothèque rendue plus souvent disponible pendant la période estivale. Nous avons pu ainsi cataloguer, insérer les codes-barres et coter les 3/4 de nos livres. Les difficultés rencontrées sont nombreuses et demandent souvent des recherches approfondies

Naissance du site internet

Après cet été d'intense activité, une nouvelle rencontre avec la créatrice de notre site internet, Manon Roland, a eu lieu ce mois de septembre et nous sommes heureuses de voir un beau résultat prendre forme. Plusieurs discussions et rencontres ont été nécessaires pour définir les informations pertinentes à faire paraître sur le site, les textes ainsi que le choix des photos. Le site sera bientôt consultable. C'est aussi Manon Roland qui a créé le logo de la bibliothèque :

En bref, voici encore d'autres actualités

La visite de la bibliothèque Lillith le 17 mars, la rencontre apéro du 24 mars qui a permis de nous faire connaitre des différentes associations de la Maison de la Femme, la rencontre à la bibliothèque avec Tasha Rumley pour la sortie de son livre « A l'amour à la mort ».

Un après-midi avec Geneviève Ziegler, la nouvelle présidente du BIF et son équipe.
Et, puisqu'il ne faut pas seulement faire travailler nos neurones, nous avons aussi remis en état la belle table ronde de la terrasse qui avait bien besoin d'un coup de ponceuse et fixé le présentoir récupéré dans l'ancienne bibliothèque aidées de notre célèbre … perceuse.

La visite du jardin des roses à Ollon chez Viviane Schusselé que nous remercions pour son accueil. Nous faisons tout notre possible pour une bonne gestion des comptes de la bibliothèque et assurer une collaboration avec Viviane et l'ADF.

Le 9 juillet nous nous sommes accordé un moment festif à Bex, chez Marie Robert, qui restera sur nos papilles une sublime découverte et dans nos cœurs un grand moment de convivialité.

La date de l'inauguration de la bibliothèque sera bientôt fixée et nous nous réjouissons de partager ce moment avec vous.

Brèves *par Martine Gagnebin*

366 dates pour célébrer les femmes

Benjamin Valliet (Ed. Favre) compile les faits marquants de l'émancipation et de la réussite des femmes. Il entend ainsi participer au devoir de mémoire, honorer les avant-gardistes et poursuivre le combat. Des femmes, mais aussi des dates historiques. En Europe essentiellement, mais aussi dans le monde entier. Un livre sympa, roboratif, qui nous accompagne chaque jour de l'année.

« Plus de mixité ne signifie pas plus d'égalité »

Femmes bouchères et hommes fleuristes.
Les femmes dans les métiers dits masculins peinent à obtenir des responsabilités et sont en général écartées de certains aspects du métier ; on leur attribue des tâches jugées féminines. La bouchère sera vendeuse ou traiteuse mais ne travaillera pas au désossage. Certains de ses pairs ne la considéreront pas comme « un vrai boucher ».
Ascenseur de verre : dans un métier dit féminin, les hommes accèdent plus facilement aux postes de décision. En 2011 plus de la moitié des hommes fleuristes sont patrons. La créativité est aussi davantage associée aux hommes : ce sont eux les fleuristes stars ou les chefs étoilés.

Source : 24 Heures du 25.07.2022

Lausanne concrétise

Depuis le 1er octobre, un tout nouveau Bureau de l'égalité a vu le jour à Lausanne. Cette récente structure répond à l'évolution des tâches en main de l'équipe chargée des questions de l'égalité au sein de l'administration lausannoise. Elle permettra de poursuivre et de rendre visible la mise en œuvre d'une politique en faveur de l'égalité souhaitée par la Municipalité. Et l'ADF-Vaud s'en réjouit fortement !

Carnet noir

En juillet dernier est décédée **Judith Stamm (LU)**, née en 1934, et qui, dès ses années de gymnase, s'intéresse à l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est donc tout

naturellement qu'elle devient juriste. A 37 ans elle adhère au PDC. Conseillère communale, puis conseillère nationale en 1971, candidate au Conseil fédéral en 1986, elle est élue en 1996 présidente du Conseil national. Très engagée au sein de l'ADF Suisse, elle en fut une porte-parole importante au Conseil national. De nombreuses causes féministes ont mobilisé cette battante : la création du bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, les négociations pour le droit à l'avortement, la mise en application de l'article constitutionnel sur l'égalité. Son engagement lui valut à maintes reprises de dures critiques de la part des milieux conservateurs. Mais toujours elle a poursuivi ses objectifs de militante.

Responsabilité solidaire pour dette fiscale en cas de divorce et séparation.

Nous avions présenté cette injustice et espérions que le Conseil d'Etat y mettrait fin. Las, il n'en est rien et nous devons continuer le combat. Une pétition munie de plus de 850 signatures a été remise le 30 septembre à la présidente du Grand Conseil et la Commission des pétitions du GC recevra celles qui ont lancé cette action, ainsi que l'ADF-Vaud et l'AFMR (familles monoparentales). Nous gardons espoir.

On peut encore signer la pétition, « jusqu'à obtenir des actions concrètes » : on la trouve sous « petitionenligne.net » ou « unissons-nous pour stopper la discrimination et la violence exercée par le canton de Vaud sur les femmes ! »

« Seul un oui est un oui »

Le droit pénal sexuel est en cours de révision. Important, complexe, ce sujet a fortement mobilisé les milieux féminins et féministes, et notamment autour de la question du consentement en cas de viol. Les débats auront lieu durant la session d'hiver des chambres fédérales, mais le 21 octobre, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a voté, par 15 voix contre 10, en faveur d'une disposition qui met l'accent sur ce principe du consentement. Il s'agit d'un signal clair. Au mois de juin le Conseil des Etats avait, lui, opté en faveur du « non, c'est non ». Avec d'autres associations, partis et organisations, l'ADF-Vaud et notre faîtière suisse espèrent que la décision d'octobre fera pencher la balance favorablement en novembre.

« Notre » présidente du Grand Conseil

28 juin, assermentation. 6 septembre, fête pour une réception officielle à Lausanne ! Séverine Evêquoz préside cette année aux délibérations de notre législatif cantonal. C'est vrai qu'elle est un peu « la nôtre » de présidente : en 2016-17, elle s'est considérablement engagée au sein de Politiciennes.ch, pour la promotion de cette association naissante mais aussi saisissant l'occasion de se positionner et de se faire connaître. Candidate au GC, elle y a été élue. Elle est membre de l'ADF-Vaud et participe tant que faire se peut à nos activités. Bravo Madame Evêquoz ! Nous sommes fières de vous.

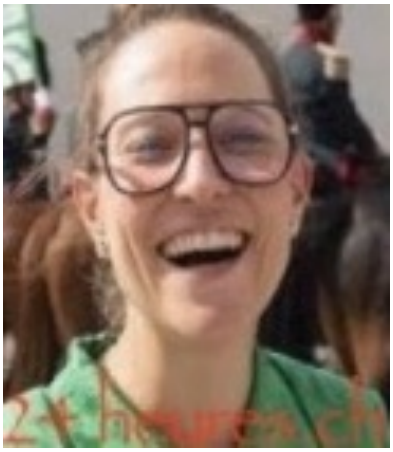

Une chaire de médecine tenant compte de la problématique genre

C'est ce que veut créer la faculté de médecine de Zurich. Les postulations sont ouvertes et l'université espère que le nouveau ou la nouvelle professeur-e pourra entrer en fonction dans une année. Il était temps ! Et nous espérons que cet exemple sera suivi par d'autres facultés et Hautes écoles.

« Seul un oui est un oui »

Le droit pénal sexuel est en cours de révision. Important, complexe, ce sujet a fortement mobilisé les milieux féminins et féministes, et notamment autour de la question du consentement en cas de viol. Les débats auront lieu durant la session d'hiver des chambres fédérales, mais le 21 octobre, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a voté, par 15 voix contre 10, en faveur d'une disposition qui met l'accent sur ce principe du consentement. Il s'agit d'un signal clair. Au mois de juin le Conseil des Etats avait, lui, opté en faveur du « non, c'est non ». Avec d'autres associations, partis et organisations, l'ADF-Vaud et notre faîtière suisse espèrent que la décision d'octobre fera pencher la balance favorablement en novembre.

Egalité : où en sommes-nous ? *par Martine Gagnebin*

Tous les trois ans, le Bureau vaudois de l'égalité entre les femmes et les hommes publie (en collaboration avec Statistique Vaud) un état des lieux de l'égalité dans différents domaines de la société vaudoise, notamment la formation, l'activité professionnelle, la fonction publique cantonale, la violence domestique ou encore la représentation politique. Un fascicule très clair, même « plaisant » — ce qui n'est pas fréquent pour des statistiques ! — agrémenté d'avis du BEFH selon les thèmes traités : à lire absolument pour qui veut se documenter et aller de l'avant. « **50/50 les chiffres de l'égalité** » s'obtient auprès du BEFH (info.befh@vd.ch) et se trouve également en ligne : www.vd.ch/befh.

Cette sorte « d'observatoire triennal » permet d'envisager des actions efficaces pour réduire les inégalités constatées. Ci-dessous, quelques compléments aux chiffres et graphiques, émanant du Bureau de l'égalité :

Formation : si les écarts de formation entre les femmes et les hommes ont quasiment disparu, les choix de filières d'études puis de professions demeurent sexuées. D'où des disparités en termes de rémunération et d'accès aux postes à responsabilité.

Représentation politique : la proportion de femmes au Grand Conseil a passé de 31% à 37% entre 2017 et 2022. Mais les candidates sont un peu moins bien élues au législatif cantonal qu'au niveau communal. Le Conseil d'Etat, lui, compte toujours 5 cheffes de départements. 42% des sièges vaudois au Conseil national sont occupés par des femmes. Et 37% de femmes siègent dans les conseils communaux.

Conciliation emploi et famille : cette conciliation demeure clairement une affaire de femmes et peut pénaliser leur évolution professionnelle. La majorité des mères d'enfants de moins de 15 ans exercent une activité à temps partiel alors que les pères travaillent majoritairement à temps plein. Mais les femmes sont de plus en plus nombreuses à exercer un emploi tout au long de la vie.

Chômage et pauvreté : les taux de chômage des femmes et des hommes sont semblables (2020). Entre 2015 et 2019, le risque de pauvreté a progressé de 1,5 point au sein de la population. Cependant la pauvreté concerne davantage les femmes, en particulier les mères seules avec enfants et les retraitées.

NB : l'ADF-Vaud fait partie de la CCCE (Commission cantonale consultative sur l'égalité). C'est le fruit du travail et des réflexions de cette Commission qui est partagé lors des « 5 à 7 » annuels, débats sur des causes à améliorer. Le dernier en date (27.09.2022) avait pour titre « Quand les femmes (ne) prennent (pas) le pouvoir ».

Une battante qui relève les défis, un modèle pour nos jeunes… *par Christiane Schaffer*

Quand vous la rencontrez, fine et élégante, vous n'imaginez pas l'énergie, la persévérance et le courage dont a fait preuve et continue de le faire Sylvie Rusconi.

Née dans une famille dont le père dirige une entreprise dans le bâtiment, elle travaille d'abord dans un bureau de géomètre. Lors d'une discussion à table, son père évoque la possibilité de remettre l'entreprise. Elle se lance alors dans un CFC de peintre en bâtiment, sésame qui devait lui permettre de reprendre le flambeau. Son frère, jusqu'alors aux études, décide également de reprendre l'exploitation familiale. Leur vision entrepreneuriale n'étant pas la même, elle décide alors de s'engager dans une entreprise tierce, active elle aussi dans le bâtiment.

En 1992, Sylvie Rusconi passe le cap de la trentaine. Son employeur fait faillite. Au lieu d'aller timbrer au chômage, elle décide de créer sa propre entreprise et opte pour la plâtrerie-peinture, avec une volonté, un courage et une énergie à revendre. La période n'est pas facile pour les petites et moyennes entreprises, surtout celles dont l'activité est essentiellement manuelle et artisanale. Dans un article de presse, Sylvie Rusconi relève les dérives du marché, à savoir les adjudications basées sur le seul critère du prix le plus bas, ce qui prétérite une entreprise artisanale, qui assure un travail de qualité et se doit d'offrir à ses collaborateurs des conditions sociales et des salaires décents. Elle émet le vœu que les collectivités publiques, les banques, les assurances, les fonds de placements institutionnels, qui n'ont, à cette époque, pas encore eu à pâtir de la situation de crise, se montrent plus respectueux et rémunèrent le travail à sa juste valeur (AGEFI 29 avril 1993).

L'entreprise de Sylvie Rusconi, FR Staff SA, se développe malgré la crise, car elle a un cheval de bataille, le staff. Non ce n'est pas l'anglicisme staff qui signifie le personnel, ni même l'abréviation pour une race de chiens, l'American Staffordshire Terrier. Le staff est un matériau fait de plâtre et de fibres végétales (jute, sisal, etc.), utilisé pour réaliser et rénover des moulures, des colonnades, des frises et des rosaces. Cette activité de niche permet à notre cheffe d'entreprise d'engager des employés en pleine récession et d'avoir un carnet de commandes bien garni. Au début elle doit tout faire elle-même pour éviter des coûts supplémentaires : magasinier, contremaître, gestionnaire. On lui dit : « Tu ne vas quand même pas livrer des bidons de peinture toute ta vie ! ». Le métier de peintre est alors déjà dénigré. Celui qui le pratique est appelé ironiquement un « barbouillon ». Et surtout, il faut assurer la promotion et la prospection de nouveaux clients. Le fait d'être une femme ne constitue pas, pour Sylvie Rusconi, un handicap. Le client prend vite conscience de ses compétences auxquelles s'ajoutent le savoir-faire et le professionnalisme d'une équipe, constituée d'hommes et de femmes qui travaillent dans le respect et l'harmonie. Cinq ans après sa création, en 1997, FR Staff SA emploie 20 personnes et son chiffre d'affaires se monte à 2,5 millions de francs. Sylvie Rusconi la vend avec succès en 2008.

Entre-temps, en 2004, notre talentueuse cheffe d'entreprise crée une nouvelle société Déco décoration d'intérieur, pour répondre à la demande de ses clients et aussi parce qu'elle a envie de se consacrer à un métier encore plus créatif et artistique. Elle poursuit cette activité jusqu'en 2019.

Arrive le Covid et avec lui des questionnements. Que veut-elle faire ? Quels sont ses buts dans la vie ? La réponse est assez vite trouvée : donner ce que tu as reçu, transmettre, partager, servir de tremplin. Elle souhaite redonner de l'importance à l'empathie, une valeur qui se perd. En lieu et place de l'intelligence artificielle, du numérique, elle aimerait remettre la valeur de l'humain au centre. Ainsi naît la Fondation Sylvie Rusconi, dont le but est d'offrir un tremplin pour la réussite professionnelle de

jeunes candidat-es ayant un projet créatif, expérimental, original ou précurseur. Le site internet donne des explications détaillées sur le but, la manière de procéder pour obtenir une aide, ainsi que les coordonnées pour faire des dons ou apporter une aide bénévole. Une adresse mail permet d'établir le contact.

Notre battante n'a pas posé les armes. Elle a encore d'autres projets. L'un est de créer un lieu d'échanges, de rencontre. Elle imagine des locaux permettant à des jeunes de finaliser leurs projets. Pas d'élitisme et pas une discipline unique. Serait-ce une sorte de Villa Médicis, mais ouverte à toutes sortes d'activités ? Un incubateur de talents ? L'avenir nous le dira. En tout cas, souhaitons plein succès à Sylvie Rusconi pour ce magnifique projet.

Quel bel exemple pour nous toutes et tous. Une femme qui sait faire face aux difficultés et relève les défis. Positive, ouverte au dialogue, dynamique, empathique. Que dire de plus ? Oui, je souhaite à chacun, à chacune d'entre-nous d'avoir le plaisir de la rencontrer un jour.

info@fondation-sylvierusconi.ch
https://fondatåion-sylvierusconi.ch

La vie de l'ADF *par Martine Gagnebin*

D'avril à l'automne notre association a vécu plusieurs rencontres et actions importantes. Récapitulatif :

L'assemblée générale de l'ADF-Vaud

Elle a eu lieu le 24 juin en début de soirée, à la Maison de la femme. Une vingtaine de membres était présente.

La situation de notre association est stable : l'érosion des membres est très faible, les comptes bouclent avec un bénéfice d'un bon millier de francs, le comité a été réélu sans modification. 2 Gazettes ont paru. Les Eglantine-Cafés ont subi les effets de la pandémie et leur nombre a été réduit ; le groupe de travail est très actif. La bibliothèque sera bientôt inaugurée.

Après l'assemblée, Stéphanie Brander a présenté en tant qu'autrice un chapitre de « Femmes et politique en Suisse », un ouvrage relatant les luttes passées et défis actuels. L'exposé sur la création des bureaux cantonaux de l'égalité a captivé l'auditoire.

Le rapport annuel de l'ADF-Vaud en dit plus sur la vie de notre association. A demander au secrétariat ou à lire sur notre site.

L'assemblée des déléguées de l'ADF Suisse (ADF-SVF)

C'est à Bâle qu'une vingtaine de membres se sont retrouvées le 18 juin. Le matin eut lieu l'assemblée des déléguées. Rapports, événements marquants de l'année écoulée, comptes, petite modification des statuts, notre association faîtière se porte bien. Elle est présidée pour la 3e année par la section bâloise, dynamique et entreprenante. Toute personne le souhaitant peut devenir membre individuelle de l'ADF-SVF. Quelques associations, généralement actives au niveau national, font également partie de notre ADF Suisse.

Après le repas de midi une grande conférence-débat était ouverte au public et portait sur les écueils invisibles que rencontrent les femmes face à la santé, dans la vie professionnelle, en politique, au quotidien.

Dès le 1er janvier 2023 et pour deux ans, c'est notre section vaudoise qui prendra la présidence nationale de l'ADF-SVF. Nous aurons besoin de forces supplémentaires pour assumer cette

responsabilité, surtout pour les consultations concernant les projets de lois, les prises de positions et communiqués de presse ; n'hésitez pas à vous annoncer. Merci.

La Soirée des candidates

2022, année électorale au niveau cantonal. Une fois encore, l'ADF-Vaud a organisé une rencontre, avec débat et repas. Ce sont généralement toutes les candidates qui sont conviées, mais le Covid 19 étant encore trop présent en février et mars, nous avons reporté la manifestation au 12 mai. Les élections ayant déjà eu lieu, parmi les personnes présentes il y avait donc à la fois des élues et d'autres qui n'avait pas obtenus les suffrages nécessaires. Mais qu'à cela ne tienne, toutes ont été reconnaissantes à l'ADF-Vaud de leur avoir offert une telle soirée. Le débat portait sur « l'accueil de l'enfance : pourquoi des structures d'accueil pré- et parascolaire, en milieu collectif et familial, comment, pour qui ? Quel est le positionnement des partis et la priorité des protagonistes ? ». Des questions pertinentes ont été abordées, l'éternel manque de places et le coût également. Quelques pistes d'améliorations ont été évoquées, en souhaitant que les députées puissent les apporter au cours de la prochaine législature. Un somptueux repas oriental et du temps pour les échanges ont permis, une fois de plus, de se découvrir, de partager un temps sans luttes de partis, de tisser des liens, tout en faisant connaître l'ADF-Vaud. Et pour nous ce fut l'occasion de dire notre reconnaissance et notre soutien à toutes celles qui s'engagent.

Cette soirée a pu être organisée grâce au soutien du Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce n'est pas une rencontre ou un événement, mais il y a toujours des appels ou des messages de femmes désemparées, inquiètes, discriminées. Nous les orientons plus loin, les accompagnons parfois un bout de chemin. Si je signale ces démarches, c'est parce qu'il me semble qu'elles sont plus nombreuses. Signe sans doute que la situation empire beaucoup. Et que nous devons rester vigilantes et nous engager pour plus de justice.

Appel à nos membres

Si vous avez des **suggestions d'articles** pour la Gazette, ou des remarques, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : vschussele@bluewin.ch

Notre agenda est régulièrement mis à jour sur notre site http//www.adf-vaud.ch
Si vous avez une adresse électronique, veuillez nous la communiquer; vous recevrez des infos plus souvent.
Nous sommes sur Facebook, « Droits de la femme - association vaudoise (ADF-vaud)

L'ADF-Vaud recherche à compléter son équipe pour diverses tâches

- Plusieurs personnes pour **organiser et tenir 3 à 4 stands** annuellement afin de promouvoir ponctuellement les actions de l'association (en fonction de l'agenda de l'ADF-Vaud ou selon un agenda régulier à imaginer).

- Une personne pour des **appuis rédactionnels et argumentatifs** provenant des sciences politiques, du domaine du droit ou ayant une trajectoire jugée équivalente (par exemple pour écrire des discours percutants ou des positionnements lors des votations).

- Une à deux personnes pour contribuer à la **mise sous pli** du magazine bisannuel la « Gazette » ou pour l'envoi de la correspondance adressées 2 à 3 fois par an aux membres et au réseau de l'ADF-Vaud (fichier d'environ 200 personnes et organisations, dont le nombre reste à préciser).

- Une personne pour **promouvoir les 6 à 8 « Églantine Cafés »** proposés annuellement ainsi que **maintenir à jour et compléter le fichier d'adresses** de l'association (env. 200 personnes et organisations dont le chiffre reste à préciser)

En contrepartie l'ADF-Vaud vous propose son expertise, un cadre motivant afin de soutenir les

droits des femmes et un réseau.

Femmes en Suisse et pauvreté *par Martine Gagnebin*

On le savait déjà. Mais quand on le voit, c'est mieux.
Mieux ? Pas vraiment, mais ce sont les chiffres de l'OCDE : les femmes en Suisse sont dans le trio de tête en Europe pour ce qui est de la longueur de la vie professionnelle. C'est bien ? Ce n'est pas bien ? On peut toujours en discuter.
En revanche, on retrouve à nouveau ces mêmes « femmes en Suisse » dans un autre peloton de tête, celui des personnes qui sont les plus précarisées APRES la retraite.
C'est un peu un triste tableau, pour nous ici. Mais c'est aussi un tableau qui doit nous pousser à agir, chaque fois qu'il est question de pauvreté. Et si nous ne pouvons agir, soyons au moins solidaires. Défendons, dénonçons, soutenons !

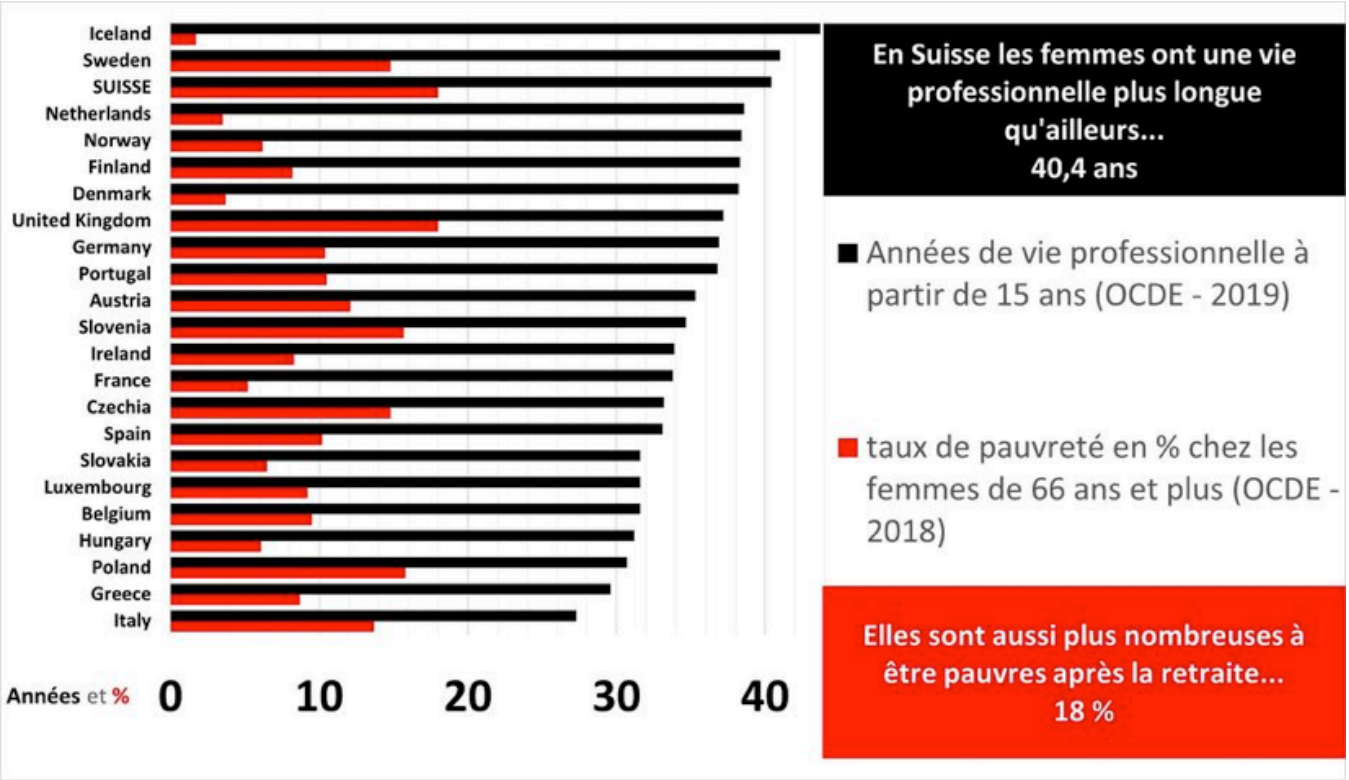

Agenda

Vendredi 25 novembre : journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Jeudi 1er décembre, 19h15 : Eglantine-Café : « Graines d'égalité », film de Mélanie Pitteloud. Débat et musique.

Samedi 10 décembre, de 10h à 14h, à la Maison de la femme: Brunch des amis de la Fondation.

En janvier 2023: inauguration et portes ouvertes à la Bibliothèque des femmes - Simone Chapuis-Bischof. Des informations suivront.